

DEMANDE DE DEROGATION AU DELAI DE SIX JOURS

à remplir par l'entreprise de pompes funèbres ou la régie municipale

POUR LA CREMATION (article R.2213-33 du code général des collectivités territoriales) POUR L'INHUMATION (article R.2213-35 du code général des collectivités territoriales)	
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR	
NOM : PRENOMS : Représentant légal de l'entreprise de pompes funèbres ou de la régie : dûment mandaté par la famille du défunt.	Cachet de l'entreprise ou de la régie
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEFUNT	
NOM PREN Né(e) le : à : Décédé(e) le à :	NOMS:
DATE DE L'OPERATION FUNERAIRE	
☐ l'inhumation ☐ la crémation aura lieu le à	
CIRCONSTANCES PARTICULIERES MOTIVANT LA DEROGATION	
	Fait à le Signature